



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE**  
**LISTE DES DOCUMENTS**



**Long séjour – Stage étudiant (plus de 90 jours)**

Vous allez en France pour un **stage d'études** et vous séjournerez plus de 90 jours. Vous devrez fournir un contrat de stage.

**O = Document original**

**C = Photocopie**

**T= Traduction**

**Y = Obligatoire**

Notes	Documents	O	C	T
	<b>Une photo d'identité, récente et aux normes</b>  En couleur, 3.5 cm x 4.5 cm sur fond blanc uni, prises dans les 6 mois passés. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.  Cabine automatique de photo est disponible au centre. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique Services à valeur ajoutée.	Y		
	<b>Formulaire de demande de visa long séjour</b>  Le demandeur peut télécharger et remplir le formulaire en cliquant « Liens et téléchargements ».	Y		
<b>Uniquement pour les ressortissants non-Chinois</b>	<b>Permis de résidence chinois</b>  Un demandeur étranger doit être titulaire d'un Permis de résidence chinoise d'une durée de validité de 6 mois ou plus ou un permis de résidence permanente. Le titulaire d'un visa chinois à une seule entrée ou à entrées multiples n'est autorisé à demander qu'un visa de transit aéroportuaire.			
	<b>Justificatifs des moyens de subsistance pour la durée du stage</b>  Equivalent de 615 euros par mois	Y	Y	
	<b>Tout document attestant d'une couverture médicale pendant le séjour en France</b>	Y	Y	
	<b>Convention de stage en entreprise</b>  La convention doit être visée par l'autorité préfectorale (DIRECCTE).	Y	Y	
	<b>Attestation de logement</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si un logement a été loué : bail</li> <li>• Si un logement gratuit sera mis à sa disposition : attestation de l'hébergeant sur papier libre et copie de sa carte d'identité française ou carte de séjour</li> <li>• Pour un logement en cité universitaire : attestation du C.R.O.U.S.</li> <li>• Autres cas : lettre explicative</li> </ul>		Y	
	<b>Passeport</b>  <b>Passeport, original</b>  Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu. Pour plus d'information sur les critères, consultez la rubrique FAQ de notre site public.	Y	Y	

LISTE DES DOCUMENTS

Notes	Documents	O	C	T
	<p>Avant de déposer votre demande de visa, veuillez vérifier les points suivants:</p> <p>1. Date d'expiration de votre passeport :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Votre passeport a été délivré il y a moins de 10 ans.</li> <li>- Pour un visa de court séjour (moins de 90 jours) : la durée de validité doit être supérieure de 3 mois à la date projetée de votre départ de l'espace Schengen.</li> <li>- Pour renouveler un visa de circulation : la durée de validité doit être supérieure de 15 mois à la date du dépôt de votre demande.</li> <li>- Pour un visa de long séjour (supérieur à 3 mois), la durée de validité doit être supérieure de 15 mois à la date projetée de votre départ de Chine.</li> </ul> <p>2. Assurez-vous que votre passeport contient au moins 2 pages entièrement vierges.</p> <p>3. Vérifiez que votre passeport n'a pas été modifié ou abîmé.</p> <p>4. La signature sur la dernière page du passeport exigée pour un passeport non-biométrique.</p> <p><b>Passeport, photocopie</b></p> <p>Photocopie des 5 premières pages contenant des informations, ainsi que de toutes les autres pages comportant des visas ou des tampons.</p>			
	<p><b>Anciens passeports</b></p> <p>Obligatoire si vous êtes en possession d'un ou plusieurs anciens passeports.</p> <p>Photocopies des 5 premières pages de tous les anciens passeports, ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons.</p>	Y	Y	
<p><b>2 documents obligatoires en cas d'un dépôt par un représentant</b></p>				
<p>Les demandeurs (≥12 ans lors du dépôt de la demande de visa) doivent se présenter au centre des visas TLScontact afin de soumettre les données biométriques pour toutes nouvelles demandes de visa long séjour ou pour se rendre dans les DROM-CTOM, même si les demandeurs ont déjà soumis ces données lors d'une demande de visa précédente. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique FAQ.</p>				
	<p><b>Lettre de procuration pour la demande de visa /le retrait du passeport</b></p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne. <a href="#">Cliquez ici pour télécharger le modèle.</a></p> <p>Important:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La signature figurant sur la lettre de procuration doit être identique à celle figurant sur le passeport du demandeur et sur le formulaire Schengen. La lettre de procuration doit être remplie entièrement, aucune correction ultérieure n'est autorisée.</li> <li>2. La lettre est nominative et individuelle. Le représentant doit présenter une lettre unique pour chaque demande.</li> <li>3. Pour les demandeurs mineurs âgés de moins de 18 ans: La lettre de procuration doit être signée par un parent ou un tuteur légal. Un adulte peut être autorisé</li> </ol>	Y		



**CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR LA FRANCE EN CHINE**  
**LISTE DES DOCUMENTS**



Notes	Documents	O	C	T
	<p>d'accompagner le mineur lors du dépôt du dossier et la prise d'empreintes (autorisation sur papier libre avec photocopie des passeports des parents).</p> <p>Veuillez noter que:</p> <p>(1) La procuration doit être impérativement signée par un tuteur légal. La personne déléguée n'est pas autorisée à la signer.</p> <p>(2) La comparution personnelle n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. La lettre de procuration n'est pas exigée si un parent dépose le dossier de son enfant mineur, néanmoins il doit fournir les justificatifs prouvant le lien de filiation avec l'enfant.</p>			
	<p><b>Carte d'identité ou passeport du représentant</b></p> <p>Obligatoire si votre demande est déposée par une tierce personne.</p>	Y	Y	